

Avant-propos

LES LANGUES africaines, dont on estime le nombre à environ 2000, représentent un tiers des langues du monde. Elles constituent donc une composante importante et irremplaçable du patrimoine linguistique de l'humanité et de sa diversité écolinguistique. Par ailleurs, le développement et la mondialisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent, en principe, à toutes les langues du monde un même espace globalisé de communication et d'échange: le cyberspace. Cependant, toutes les langues du monde ne font pas usage de cet espace offert, car pour y accéder, il faut avoir fait l'objet d'un traitement informatique, traitement qui relève de l'aménagement linguistique. Dès lors, la première question que l'on se pose ici se rapporte à l'utilisation des langues africaines dans le cyberspace. Marcel Diki-Kidiri et Edema Atibakwa, dans « Les langues africaines sur la Toile », explorent plus de 3000 sites pour ne retenir que ceux qui traitent des langues africaines. Leur analyse montre que s'il existe bien une abondante documentation sur les langues africaines sur la Toile, il y a très peu de sites qui utilisent une langue africaine comme langue de communication. Bien que de nombreux facteurs puissent être pris en compte pour expliquer cet état des faits, l'un des facteurs dominants serait l'inexistence de cybercommunautés linguistiques capables d'intensifier leurs échanges dans leurs langues via la Toile. Cette conclusion sera modérée, nuancée, voire corrigée par une étude différente faite par Gilles Maurice de Schryver et Anneleen Van der Veken, « Les langues africaines sur la Toile: étude des cas haoussa, somali, lingala et isixhosa ». Ces auteurs ont exploré plutôt les forums de discussion pour y découvrir un taux d'utilisation tout à fait satisfaisant de trois langues africaines largement diffusées: le kiswahili, le haoussa et le lingála. Ce constat démontre bien l'importance de l'existence d'une cybercommunauté pour le développement d'une langue dans le cyberspace.

Par définition, une cybercommunauté ne peut se construire que par le moyen d'une activité qui mobilise et motive ses membres. Si les débats des forums constituent une attraction certaine, les sites offrent un mode d'expression et de communication plus construit, où des textes plus soignés sont publiés pour être exploités en tant que documents structurés. Un site comme celui que nous présentent Chantal Enguehard et Chérif Mbodj, « Flore, un site coopératif pour recueillir et diffuser les

noms des plantes dans les langues africaines », propose aux visiteurs une banque de connaissances sur la flore des pays du Sahel, avec une foule de renseignements dont les noms des plantes dans plusieurs des langues africaines de cette région. De tels sites, et beaucoup d'autres encore, nécessitent le recours à des techniques de banques de données pour la gestion des données et leur restitution à la demande. Avec son article « Constitution de banques de textes multilingues : un mécanisme fondé sur le standard X.M.L. », Andrei Popescu-Belis décortique pour nous le mécanisme de la constitution d'une banque de données qui utilise le standard X.M.L. En effet, il est important d'adhérer à des formats standard internationaux si l'on veut faciliter les échanges entre différentes banques de données qui ont ainsi une double vocation, à savoir servir les besoins locaux et permettre les échanges avec l'extérieur. Ceci est particulièrement important pour les langues africaines majeures, dont beaucoup sont parlées dans plusieurs pays. De ce fait, la coopération entre les institutions de recherche et d'enseignement qui s'occupent de ces langues dans chaque pays revêt un avantage inestimable pour une synergie dynamique autour des langues concernées. En prenant en compte les caractéristiques propres aux langues africaines, dont la plupart s'écrivent avec des diacritiques tonals et des caractères spéciaux, il est nécessaire de résoudre un certain nombre de problèmes techniques incontournables comme l'ordre de tri alphabétique, graphématique et tonal. Or, rares – pour ne pas dire inexistantes – sont les logiciels qui incorporent des algorithmes de tri tenant compte des langues africaines. C'est pourquoi l'exposé de Jian Yang sur « Le tri informatique pour le lingála et le haoussa dans le projet B.T.M.L. » retient toute notre attention. Le B.T.M.L. est un nouveau système multiplateforme de gestion de banques de données terminologiques, textuelles multimédias et multilingues. C'est peut-être la première fois que les spécificités des langues africaines sont prises en compte dès la conception d'un produit de cette envergure. Généralement, les localisations sont faites *a posteriori* au prix de maints contorsionnements qui amènent la langue locale à s'adapter tant bien que mal au produit plutôt que l'inverse.

Un ordre de tri? Cela suppose qu'il y a au minimum une liste de caractères arrêtée, si ce n'est une orthographe complètement stabilisée, normée et standardisée. Il y a bien

entendu une différence conceptuelle entre la norme et le standard. Le premier est un idéal référentiel, tandis que le second est un compromis moyen pragmatique. Et les deux ont tendance à converger vers un point d'équilibre instable qui se situe quelque part entre une norme standardisée et un standard normalisé. Ceci explique le flottement que l'on constate dans les systèmes orthographiques qui ne sont pas encore totalement stabilisés. En effet, en tant qu'activité d'aménagement linguistique, l'élaboration d'une orthographe vise souvent à établir une norme d'écriture pour une langue donnée. Et pour diverses raisons, cette norme, idéal référentiel dont on peut parfaitement justifier le bien fondé, peut être appliquée de façon incomplète par l'usage, et même être bien différente du standard, compromis pragmatique, issu des pratiques des écrivains à travers le temps. C'est exactement ce qu'illustrent, d'une part, l'article d'Oliva Ramavonirina à propos du sort des caractères spéciaux dans l'orthographe de la langue malgache, « Les caractères spéciaux dans l'orthographe courante: le cas du malgache », et d'autre part, celui d'Edema Atibakwa sur les langues de la République démocratique du Congo, « L'orthographe des langues de la République démocratique du Congo: entre usages et norme ». On voit bien que la question orthographique est une étape nécessaire dans l'activité d'aménagement linguistique qui doit précéder le traitement informatique des langues, lequel, à son tour, leur permet d'investir le cyberspace.

L'activité d'aménagement linguistique, dans son ensemble, est une tâche de longue haleine, comme nous me rappelle l'article de Jean de Dieu Karangwa « Le kiswahili à l'épreuve de la modernité », article qui décrit la longue marche du kiswahili vers la modernisation. À la lecture de cet article, on mesure tout le travail qu'il y a à faire et tout le chemin qu'il faut parcourir, toutes les embûches, les déconvenues, les pièges qu'il faut surmonter, quand on s'engage sur la voie de l'aménagement d'une langue, même au niveau gouvernemental, voire international. L'aménagement linguistique, qu'il s'applique aux langues africaines ou à d'autres langues du monde, n'est jamais une sinécure. Il demande des moyens importants et la coopération solidaire de tous ceux qui se sentent concernés par la préservation de la diversité écolinguistique, par la sauvegarde des cultures, par la gestion des langues en tant que patrimoines et moyens de communication, par la

réduction de la fracture numérique et technologique et par une certaine conception humaniste des sociétés du savoir, de l'information et de la formation.

*Pour l'unité mixte de recherche Langage, langues et cultures d'Afrique noire (LLACAN),
INALCO, C.N.R.S. et Université Paris 7,
Marcel Diki-Kidiri,
Edema Atibakwa,
Christian Chanard.*